



Ville de  
**MONT-TREMBLANT**  
Service de l'urbanisme

Demande de  
certificat  
pour

l'exploitation  
d'une  
carrière,  
gravière et  
sablière  
**18**

**SECTION 1 : INFORMATION GÉNÉRALE**

Nom du (des) requérant(s) : \_\_\_\_\_

Êtes-vous propriétaire ?  Oui  Non Si non, procuration ?  Oui  Non

Adresse postale : \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone (maison/cellulaire) : \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone (bureau) : \_\_\_\_\_

Numéro de télécopieur : \_\_\_\_\_

Adresse électronique : \_\_\_\_\_

**SECTION 2 : IDENTIFICATION DE L'EMPLACEMENT**

Emplacement du projet si autre que l'adresse postale : \_\_\_\_\_

Numéro de lot : \_\_\_\_\_ Numéro(s) de zone(s) : \_\_\_\_\_

Numéro de matricule : \_\_\_\_\_

Est-ce un terrain riverain à un lac/cours d'eau ou milieu humide?  Oui  Non

**SECTION 3 : DESCRIPTION DU PROJET**

Date du début des travaux : \_\_\_\_\_

Date de la fin des travaux : \_\_\_\_\_

Description : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

**SECTION 4 : RESPONSABLE(S) DES TRAVAUX**

Coordonnées de l'entrepreneur ou de toute autre personne chargée des travaux :

Numéro RBQ : \_\_\_\_\_ Numéro d'entreprise (NEQ) : \_\_\_\_\_

Compagnie : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone : \_\_\_\_\_

Numéro de télécopieur : \_\_\_\_\_

Veillez nous transmettre votre demande par le biais d'une des manières suivantes :

**\*\*La transmission numérique des formulaires et des documents est fortement recommandée\*\***

**En personne** : en vous présentant à nos bureaux du 1145, rue de Saint-Jovite ;

**Par courriel** : [urbanisme@villemont-tremblant.qc.ca](mailto:urbanisme@villemont-tremblant.qc.ca) ;

**Par la poste** : 1145, rue de Saint-Jovite, Mont-Tremblant (Québec) J8E 1V1.

Merci de votre collaboration. Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à communiquer avec le Service de l'urbanisme au 819-425-8614.

**La demande doit être accompagnée des documents et renseignements suivants :***(articles 46 et 53 du règlement n° (2008)-101)*

Liste de vérifications – Assurez-vous que tous les documents suivants accompagnent votre demande (cochez) :

**DOCUMENTS GENERAUX**

- Les titres de la propriété, si le requérant a acquis cette propriété dans un délai inférieur à un (1) an;
- Une procuration signée par tous les propriétaires lorsque la propriété compte plus d'un propriétaire ou dans le cas d'une demande faite par un mandataire;
- Le formulaire rempli et dûment signé.

**DOCUMENTS SPECIFIQUES**

- Un plan d'implantation exécuté à l'ÉCHELLE démontrant :
  - l'ensemble des lots ou terrains concernés par l'exploitation;
  - le lieu et la superficie de l'exploitation;
  - la localisation des aires tampons, des voies d'accès, stationnements, etc.;
  - les distances d'exploitation du lieu par rapport aux lacs, cours d'eau, marécages et construction.
- Les niveaux topographiques actuels et projetés ;
- Les caractéristiques naturelles du terrain ;
- Une copie de la demande de certificat d'autorisation requis en vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement et le certificat ;
- Un plan de réaménagement de chacune des phases;
- La localisation et le type de mesure de mitigation mis en place ;
- Si applicable, la localisation et dimensions de chacun des bâtiments ou constructions projetés et existants.

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_  
déclare par la présente que les renseignements donnés ci-dessus sont complets et exacts.

Signé à \_\_\_\_\_ ce \_\_\_\_\_

Par : \_\_\_\_\_

*NOTE : Le présent formulaire vise à accélérer la demande de certificat et ne constitue en aucun temps ni une demande complète ni une autorisation de procéder à l'exploitation demandée. Le fonctionnaire désigné saisi de votre demande se réserve le droit d'exiger tous documents ou renseignements supplémentaires (nommés aux articles 46 et 53 du règlement n° (2008)-101) lui donnant une compréhension claire et précise de votre projet.*

La Ville de Mont-Tremblant ne garantit pas que le présent formulaire soit à jour en tout temps et elle n'assume aucune responsabilité quant aux différences qu'il peut y avoir entre le texte officiel et le texte apparaissant sur la version électronique du formulaire.